

Rapport de la délégation parlementaire canadienne au 62^e colloque de Westminster sur les usages et la procédure parlementaire

Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

Londres, Royaume-Uni

du 17 au 21 juin 2013

Rapport

Participants

Le colloque a accueilli 90 délégués provenant d'Australie, des Bermudes, de Brunei, du Canada, des îles Cook, du Ghana, de la Grenade, de la Guyane, de Hong Kong, de l'Inde, de la Jamaïque, du Kenya, du Kiribati, des Maldives, de la Nouvelle-Zélande, du Nigéria, du Rwanda, des Seychelles, du Sierra Leone, de la Somalie, du Sri Lanka, de Sainte-Lucie, de la Tanzanie, de Trinité-et-Tobago, des îles Turks et Caicos, d'Ouganda, des îles Vierges et de la Zambie. M. Pierre-Luc Dusseault, député, représentait le Canada.

But

Informer les délégués sur les usages et la procédure parlementaire britannique qu'ils peuvent appliquer au sein de leurs propres assemblées législatives.

Résumé

Extrêmement bien organisé, le colloque a offert aux parlementaires et greffiers du monde entier l'occasion unique de se renseigner sur le système parlementaire qui est à l'origine de la plupart de nos parlements respectifs. Plusieurs aspects du système parlementaire britannique, dit de Westminster, ont été expliqués aux délégués. Chaque sujet a été présenté sous forme de discussion entre experts. Pour la plupart, les panélistes étaient des députés, des lords ou des employés du Parlement. Pendant les cinq jours qu'a duré le colloque, les participants ont rencontré un nombre important de parlementaires britanniques. Ce fut donc une expérience passionnante pour les délégués. Le colloque a également comporté des ateliers structurés, des séances de discussion, des réceptions et des dîners de travail, diverses occasions de voir le Parlement à l'œuvre ainsi que des visites de circonscriptions et de Westminster. Une autre expérience enrichissante fut la visite du Parlement et la participation à une période des questions et un débat à la Chambre des communes. Dans l'ensemble, ce colloque nous a permis de découvrir le Parlement du Royaume-Uni à son meilleur.

Introduction au Parlement

Cette première session a permis aux délégués de faire un survol du système parlementaire de Westminster et de se renseigner au sujet de l'histoire et de la structure du Parlement ainsi que des réformes récentes en compagnie de trois panélistes : M^{me} Philippa Helme, greffière principale des comités restreints, M. Andrew Percy, député, et M. Gavin Williamson, député.

Le processus législatif

Cette session a mis l'accent sur le processus législatif entourant les projets de loi du gouvernement et les projets de loi émanant d'un député. Les panélistes étaient M^{me} Jacqy Sharpe, greffière des mesures législatives, Chambre des communes, M^{me} Kate

Emms, greffière des projets de lois émanant des députés, et M. Jacob Rees-Mogg, député. Les discussions ont surtout porté sur les processus rédactionnel et d'adoption des projets de loi. On y relève de nombreuses similitudes avec celui du Canada.

Administration du Parlement

Les panélistes Sir Robert Rogers, greffier de la Chambre des communes, M. David Beamish, greffier de la Chambre des lords, et M. John Turso, député, ont discuté de la gestion interne du Parlement britannique. En Angleterre, « House of Commons Commission » est l'équivalent de notre Bureau de régie interne.

Bicaméralisme : le travail d'une deuxième Chambre

Le très honorable lord Grocott, la baronne Stern ainsi que l'honorable baronne Prasher ont abordé la question du bicaméralisme, c'est-à-dire la relation entre les deux chambres du Parlement. Ces trois lords ont défendu, comme il fallait s'y attendre, la Chambre des lords. Cette Chambre haute est non élue, comme au Canada. Les panélistes ont défendu le fait qu'elle permet de revoir les projets de loi émanant de la Chambre des communes sous un angle beaucoup moins partisan. En fait, la Chambre des Lords semble beaucoup moins partisane qu'au Canada grâce à ce qu'ils appellent les députés indépendants dits *crossbenchers* qui n'ont pas d'appartenance politique.

Les questions parlementaires et les motions

Session très instructive au cours de laquelle il a été question des différences importantes entre les systèmes britannique et canadien. Le greffier principal du Bureau de la Chambre des communes et député Thomas Dochertya discuté brièvement des procédures relatives aux questions parlementaires et aux motions. Les questions posées durant la période des questions doivent suivre un cadre très strict en vue d'être approuvées par le greffier. Une fois qu'une question a été approuvée, le ministre concerné doit y répondre lors de sa journée de question. En effet, chaque jour offre aux députés l'occasion de poser à tour de rôle, c'est-à-dire environ toutes les trois semaines, une question à un ministre différent. Le premier ministre répond aux questions une fois par semaine seulement, soit le mercredi midi. Cette façon de procéder font en sorte que les questions sont posées conformément aux règlements parlementaires. Les ministres sont également informés à l'avance des questions qui leur seront posées afin de pouvoir se préparer à y répondre convenablement.

Le rôle d'un député

Les députés Bottomley, Blackman-Woods, Stephenson et Mahmoud ont décrit plus en détail le rôle d'un député britannique. Ce rôle ressemble énormément à celui d'un député canadien en ce sens que les députés défendent les idées de leurs électeurs. Ils doivent aussi composer avec le système de partis politiques.

Le rôle de l'opposition

Les députés Elfyn Llwyd et Jack Straw, et la baronne Armstrong of Hill Top ont discuté de l'influence que peuvent exercer les partis d'opposition, particulièrement par le truchement des journées d'opposition et des comités de simples députés. Ces derniers peuvent influencer plutôt efficacement le programme parlementaire. Ils sont composés de députés qui n'ont pas de fonction officielle à la Chambre. Comme au Canada, l'opposition a un devoir constitutionnel d'exiger que le gouvernement rende des comptes à la Chambre et, ultimement, à la population. Comme au Canada, les partis d'opposition se voient octroyer un budget pour assurer leur fonctionnement au sein du Parlement.

La discipline de partis

Le très honorable Greg Knight, député et whip du gouvernement, la très honorable Rosie Winterton, députée et whip en chef de l'opposition, et lord Newby, député et whip en chef adjoint (Parti libéral), ont expliqué le fonctionnement de la discipline de parti au sein du Parlement britannique. Le gouvernement compte 17 whips, et ils ont tous le titre de ministre. L'opposition officielle en compte 15. Leur rôle est de rapporter l'humeur du caucus à leur chef de parti. Les panélistes ont également expliqué le système de vote à la Chambre des communes; il est très différent du système canadien. En effet, les députés ont trois minutes pour se rendre dans le couloir de leur choix, soit celui du Oui ou celui du Non. Les whips des partis comptent le nombre de députés, puis communiquent le résultat du vote au Président de la Chambre.

Le rôle du leader à la Chambre

Le leader à la Chambre, le très honorable Andrew Lansley, et la leader fantôme à la Chambre, M^{me} Angela Eagle, ont décrit leurs responsabilités au Parlement et la façon dont leurs deux rôles interagissent, ainsi que l'importance que le gouvernement accorde aux minorités parlementaires lorsqu'il fixe le programme de la Chambre. En effet, plusieurs mécanismes permettent à l'opposition d'influencer le programme parlementaire. Par exemple, une pétition électronique fait l'objet d'un débat parlementaire si elle obtient 100 000 signatures. Contrairement au Canada, le gouvernement britannique utilise très rarement les motions d'attribution de temps pour limiter les débats. Lorsqu'il le fait, c'est toujours en consultation avec l'opposition.

Le rôle des médias dans la surveillance du Parlement

Lord Black de Brentwood, la députée Kerry McCarthy et le député Tristram Hunt ont parlé du rôle des médias dans la politique britannique et de la différence importante dans la façon dont les médias nationaux et les médias locaux couvrent la politique. Ils ont également affirmé que les médias étaient indispensables pour tenir le gouvernement responsable.

Les comités

La session sur les comités fut particulièrement instructive du fait que leur fonctionnement est différent de celui du Parlement canadien. L'élection des présidents de comité par les députés de la Chambre des communes fut l'une des particularités relevées par les panélistes (le député Malcolm Bruce, le greffier de comité David Harrison, et la députée M^{me} Fiona O'Donnell). La présidence des comités est donc décidée par tous les députés lors d'un vote en Chambre. Aussi, les comités utilisent beaucoup les médias sociaux pour tenter d'attirer l'attention sur leurs études. Enfin, l'utilisation du huis clos est très rare au Parlement britannique et lorsqu'on y a recours, les décisions sont rendues publiques par la suite.

Tenir le premier ministre responsable – Les questions posées au premier ministre

Cette session était de nature très pratique puisque les délégués ont assisté à la période des questions posées au premier ministre. Elle se déroule une fois par semaine, le mercredi de 11 h 30 à midi. Le premier ministre répond aux questions de l'opposition et de ses collègues du gouvernement pendant une demi-heure chaque semaine. Le Président de la Chambre prend beaucoup de place dans ce débat très médiatisé. Chaque député peut se lever pour demander de prendre la parole et c'est le Président qui décide qui posera une question. Voir des dizaines de députés se lever pour demander un droit de parole est tout un spectacle. Le Président reprend souvent les députés ou le premier ministre s'il juge que la question ou la réponse n'est pas satisfaisante. En effet, quand le premier ministre ne répondait pas à une question et ne faisait que parler de l'opposition, le Président lui demandait de recommencer sa réponse en l'invitant à répondre vraiment à la question. C'est une particularité qui est absente au Canada.

Normes, privilèges et le « Independent Parliamentary Standards Authority (IPSA) »

Comparativement au Canada, l'IPSA possède énormément de pouvoir. Les panélistes Kathryn Hudson, commissaires aux normes, les députés Greg Hands et Kevin Barron, ainsi que la greffière Eve Samson ont expliqué le fonctionnement du code d'éthique et les conséquences des transgressions. Le processus commence par une plainte déposée auprès de la commissaire, qui fait enquête et publie un rapport. Le comité responsable de l'éthique (IPSA) étudie le rapport et remet ses conclusions à la Chambre. Il peut aller jusqu'à recommander la suspension des députés fautifs.

Le Parlement à l'œuvre

Les délégués ont assisté aux délibérations de la Chambre des communes depuis la tribune du Président.

La dévolution

Les panélistes de cette session possédaient une vaste expérience de la dévolution, qu'on pourrait aussi appeler décentralisation. Ils provenaient tous du nord du Royaume-Uni, notamment de l'Écosse. Les discussions ont porté sur les caractéristiques d'un système de gouvernement décentralisé où les pouvoirs sont délégués à des autorités inférieures.

Systèmes électoraux

La session a porté sur les différents systèmes électoraux qui sont en place au Royaume-Uni, soit le système uninominal majoritaire à un tour comme au Canada ou le vote unique transférable. Les panélistes Lord Kennedy of Southwark, Lord McConnell of Glenscorrodale, Lord Harrisson et la députée McIntosh ont pu nous décrire brièvement les principaux systèmes électoraux grâce à leur vaste expertise.

Radiodiffusion des délibérations du Parlement

La session porte sur la radiodiffusion des délibérations des deux chambres. Le système est presque identique à celui du Canada excepté que c'est la chaîne de télévision publique nationale (BBC) qui est chargée de la diffusion dans les foyers britanniques.

Parlement, organisation non gouvernementale et société civile

Au cours de cette session, il a été question de la dynamique entre la société civile et les élus britanniques. Les députés Andrew Mitchell et Stephen Doughty ainsi que M^{mes} Melanie Ward et Isabella Sankey, représentantes d'ONG, nous ont exposé les bienfaits de la collaboration avec les organisations non gouvernementales pour l'élaboration des politiques et programmes du gouvernement. Les législateurs semblent travailler énormément avec ces organisations afin de documenter des situations. Le type de financement qui semble être préconisé s'inspire du principe « deux au prix d'un » : les groupes mènent leurs campagnes de financement et le gouvernement double les montants recueillis.

Les femmes au Parlement

La discussion a porté sur le rôle des femmes au Parlement britannique et ailleurs dans le monde, ainsi que sur les avantages de leur participation politique.

Le rôle du Président

Les Présidents des deux Chambres, M. Bercow et la baronne D'Souza, étaient présents ainsi que le vice-président de la Chambre des communes, M. Nigel Evans. Ils ont discuté de leurs rôles respectifs et de la façon dont ils dirigent les débats de leur Chambre respective. Une différence marquante entre les systèmes britannique et canadien est que le Président de la Chambre des communes est élu par acclamation dans sa circonscription. Puisque le Président à un devoir de neutralité, il ne s'exprime pas sur les enjeux qui divisent les partis politiques.

Le service d'information du Parlement

Le fonctionnement du service de recherche du Parlement britannique est presque identique à celui du Parlement canadien. Les députés peuvent faire appel aux recherchistes de la bibliothèque pour effectuer des recherches sur des questions très variées.

Le Commonwealth compte

Nous avons discuté des enjeux actuels et futurs du Commonwealth ainsi que des façons d'en améliorer le fonctionnement pour que tous les pays membres puissent en profiter.

Visite d'une circonscription

Les délégués ont passé l'avant-midi dans la circonscription de Chelsea and Fulham en compagnie du député conservateur Greg Hands. Ils ont pu assister à une « clinique de circonscription » où les citoyens sont invités à venir rencontrer leur député pour lui faire part d'une préoccupation ou d'un problème concernant le gouvernement.

Les jeunes et le Parlement

Animée par la députée Kate Hoey et la députée Rushanara Ali, la session a porté sur l'importance de la place des jeunes en politique et de leur représentation au sein du Parlement britannique. Elles ont souligné le fait que les jeunes apportent une perspective différente au processus décisionnel et qu'ils peuvent constituer un atout pour les institutions politiques.

Plénière de clôture

Les participants ont témoigné de leur appréciation pour les cinq jours consacrés à l'apprentissage du système politique britannique. Ils sont rentrés dans leurs pays respectifs avec beaucoup d'idées pour améliorer leur propre système politique.

Respectueusement soumis,

M. Joe Preston, député

Président

Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION Association interparlementaire Canada—

Royaume-Uni

ACTIVITÉ 62^e colloque de Westminster sur les

usages et la procédure parlementaire

DESTINATION Londres, Royaume-Uni

DATES du 17 au 21 juin 2013

DÉLÉGATION

SÉNAT

CHAMBRE DES COMMUNES M. Pierre-Luc Dusseault, député

PERSONNEL

TRANSPORT 1 903,67 \$

HÉBERGEMENT 1 950,82 \$

HOSPITALITÉ 0,00 \$

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES 716,82 \$

CADEAUX OFFICIELS 0,00 \$

DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION 426,64 \$

TOTAL 4 997,95 \$